

## **Termes et conditions Camping Du Nord**

### **1. Termes et conditions de candidature**

- 1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, demandes de réservation et accords conclus avec le camping Du Nord et relatifs aux emplacements de camping et hébergements mis en location par le camping Du Nord.
- 1.2 Le Camping Du Nord refuse expressément l'application d'autres conditions générales.
- 1.3 Des exceptions à ces conditions générales ne sont possibles que si les parties en ont convenu par écrit.

### **2. Réservations**

- 2.1 Le Camping Du Nord n'accepte que les réservations de personnes âgées de 18 ans ou plus.
- 2.2 Le contrat est conclu après que nous ayons confirmé votre réservation, et vous vous engagez à payer le montant de l'acompte, non remboursable, voir art. 2.3, pour se conformer. Vos souhaits seront pris en compte dans la mesure du possible lors de la réservation.
- 2.3 Le locataire versera un acompte de 30% au camping Du Nord dans les 7 jours suivant la confirmation de réservation au numéro de compte :  
**IBAN : LU32 0020 1101 8023 1200 | BIC : BILLULL**

Ce dépôt est non remboursable. **Vous devez vous occuper vous-même des assurances nécessaires ou faire appel au fonds d'annulation <sup>1</sup>.**

- 2.4 Quatre semaines avant l'arrivée, vous devez avoir payé le paiement restant sur le numéro de compte indiqué (art. 2.3). Si cela n'est pas fait après un rappel et que le locataire concerné ne s'est pas enregistré le jour de l'arrivée, nous considérons cela comme une annulation à la date de début du contrat.
- 2.5 En cas d'annulation, le locataire doit les frais d'annulation suivants :  
En cas d'annulation après réservation : 30% du loyer (l'acompte).  
En cas d'annulation jusqu'à 4 semaines avant le jour d'arrivée : 50 % du loyer. En cas d'annulation jusqu'à 1 à 4 semaines avant le jour d'arrivée : 90 % du loyer.  
En cas d'annulation moins d'une semaine avant le jour d'arrivée : la totalité de la location.  
En cas d'annulation à / après la date de début : la totalité du loyer  
**Vous devez vous occuper vous-même des assurances nécessaires ou utiliser le fonds d'annulation.**
- 2.6 Une voiture est incluse dans la réservation. Pour une voiture supplémentaire, vous payez 2,50 € par nuit.
- 2.7 **L'emplacement/l'hébergement réservé vous restera réservé jusqu'à 19h00 le jour de votre arrivée.** Si vous n'êtes pas arrivé à ce moment-là sans aucune notification à notre camping, votre réservation sera annulée et aucun remboursement ne sera effectué.

---

<sup>1</sup>Sont concernés par le fonds d'annulation : maladie grave, décès de vous-même ou de l'un des compagnons de voyage, des parents (beaux), frère, sœur, beau-frère, belle-sœur ou de vos propres enfants ou catastrophes.

2.8 Le nombre maximum de personnes autorisées est de 6 par emplacement de camping, dont 4 adultes maximum (à partir de 15 ans). Une tente latérale est autorisée. **Une tente latérale est une tente à deux couchages d'une surface maximale de 4m2**

### 3. Enregistrement/départ

3.1 Vous pouvez vous enregistrer de 15h00 à 18h00. À votre arrivée, vous devrez présenter votre passeport ou votre carte d'identité. **Les emplacements de camping et les hébergements sont disponibles le jour de l'arrivée à partir de 15h00.**

3.2 Les places sont attribuées par le personnel, ou confirmées par e-mail par réservation. Le changement de lieu n'est autorisé qu'avec l'autorisation du personnel.

3.3 **Le jour du départ, vous avez jusqu'à 10h00** pour laisser votre emplacement ou logement libre et propre.

3.4 Le Camping Du Nord se réserve le droit d'effectuer un dernier contrôle à partir de 9h30 le jour du départ sur l'état et l'intégralité de l'emplacement de camping ou de l'hébergement.

3.5 Si le logement n'est pas rendu propre ou en bon état, 50 € seront facturés.

3.6 En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera accordé.

### 4. Visiteurs

4.1 Les visiteurs doivent être enregistrés à la réception.

4.2 Les visiteurs paient un tarif journalier de 3,00 € par jour. Pour une nuitée, vous payez le prix en vigueur dans la période concernée.

### 5. Code de conduite

5.1 Notre camping a une vitesse maximale de 5 km par heure.

5.2 de 22h00 à 8h00, toutes les activités pouvant troubler la tranquillité de nos hôtes sont interdites, telles que circuler sur le camping en voiture ou en moto, allumer la radio et la télévision, parler fort, déposer du verre dans des containers , etc.

5.3 Les adultes sont responsables du comportement des enfants qui leur sont confiés. Ils ne doivent pas troubler la tranquillité et la sécurité des clients du camping.

5.4 Le barbecue est autorisé. Soyez extrêmement prudent avec le feu et ne jetez jamais une allumette ou une cigarette allumée. Il est interdit d'allumer un feu à ciel ouvert.

5.5 L'utilisation de l'eau du robinet n'est pas destinée à des fins ludiques. Utilisez pour cela la Sûre .

5.6 Il est interdit de fumer dans nos espaces publics et nos logements.

5.7 En cas d'incendie ou d'autres calamités graves ; se présenter immédiatement à l'accueil et alerter les secours (112). Police (113). Le matériel d'extinction d'incendie est présent, voir les lampadaires. Le propriétaire et le BHV sont joignables en cas d'urgence au : 00352621339837.

5.8 Le Camping Du Nord se réserve le droit de modifier l'aménagement et les horaires d'ouverture des installations du camping.

## **6. Résiliation prématurée du contrat par le propriétaire**

6.1 En cas de non-respect du règlement /règles de conduite, l'ensemble du groupe est prié de quitter le camping. Le propriétaire peut résilier le contrat avec effet immédiat : - si le locataire, le (s) compagnon(s) de vacances et/ou des tiers ne respectent pas ou ne respectent pas correctement les obligations découlant du contrat, du règlement du camping et/ou des dispositions gouvernementales, malgré un avertissement verbal et/ou écrit préalable ou s'y conformer dans une mesure telle que, selon les normes de raisonabilité et d'équité, le propriétaire ne peut être tenu de poursuivre le contrat. - si le locataire, co-vacancier(s) cause des nuisances au propriétaire et/ou aux autres locataires, malgré des avertissements verbaux et/ou écrits préalables, ou altère la bonne ambiance sur ou aux abords immédiats du camping. - si le locataire, malgré un avertissement oral et/ou écrit préalable, agit contrairement à la destination de l'emplacement en utilisant l'emplacement et/ou son matériel de camping. - si le matériel de camping ne répond pas aux normes de sécurité généralement reconnues. - Le vol, le vandalisme, l'agression et la consommation de drogue sont entre autres des motifs d'expulsion immédiate du camping.

6.2 Après annulation, le locataire doit s'assurer que son emplacement et/ou matériel de camping est libéré et que l'emplacement est libéré dans les meilleurs délais, mais au plus tard dans les 4 heures.

6.3 Si le locataire ne parvient pas à dégager l'emplacement, le propriétaire est en droit de le faire aux frais du locataire. Le propriétaire n'est pas responsable des dommages résultant de ou liés à la libération de l'emplacement, sauf si les dommages sont causés par une négligence de la part du propriétaire. Les éventuels frais de stockage sont à la charge du vacancier.

6.4 Si le locataire est d'avis que le propriétaire a résilié le contrat à tort, il doit en informer immédiatement le propriétaire et il peut porter le litige devant le tribunal civil ou au plus tard dans les 30 jours suivant le déménagement au Commission des litiges.

6.5 En principe, le locataire reste tenu de payer le montant convenu.

## **7. Déchets**

7.1 Vous devez trier vos déchets et les déposer dans le conteneur prévu à cet effet.

7.2 Il est interdit de déposer autre chose que des ordures ménagères dans nos conteneurs. La violation de cette règle entraînera des frais. Il y a toujours une surveillance au moyen de CCTV.

## **8. Animaux domestiques**

8.1 Les animaux domestiques sont admis sur les emplacements de camping (max 3) mais à condition qu'ils soient tenus en laisse et accompagnés à l'extérieur du camping pour leurs besoins de nettoyage et de dépôt dans la poubelle prévue à cet effet. Les chiens Pitbull/Doberman et Rottweiler doivent porter une muselière.

## **9. Risques propres**

- 9.1 Les campeurs et les visiteurs entrent sur notre site à leurs risques et périls. Nous ne sommes en aucun cas responsables des dommages et/ou accidents causés par des tiers. En entrant sur le site, les campeurs et/ou visiteurs renoncent expressément à tout droit à indemnisation.
- 9.2. Nous ne pouvons être tenus responsables des cas fortuits, de force majeure, catastrophes naturelles ou décisions de justice qui perturbent, interrompent ou empêchent votre séjour et l'animation/les installations du camping.

## **10. Dommages**

- 10.1 Les dommages doivent être signalés à la réception, aussi bien les dommages aux ressources dans notre logement que sur notre site. Les frais de dommages et tous les frais consécutifs seront facturés.

## **11. Frais de recouvrement**

- 11.1 Les frais extrajudiciaires raisonnablement encourus par le propriétaire après une mise en demeure sont à la charge du locataire. Si le montant total n'est pas payé à temps, le taux d'intérêt légalement déterminé sur la partie restante peut être facturé après demande écrite.

## **12. Droit applicable**

- 12.1 Les présentes conditions générales sont régies par le droit néerlandais et en cas de litige concernant les présentes conditions générales ou en relation avec ce site Web, le tribunal néerlandais est compétent.
- 12.2. Le Camping Du Nord se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales avec ou sans préavis. La dernière version des conditions générales est disponible sur notre site internet [www.campingdunord.lu](http://www.campingdunord.lu) .